



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Pays de la Loire | 2000

---

### Mozé-sur-Louet – Zac du Bocage

Évaluation (2000)

Jean-Noël Guyodo et Jérôme Rousseau

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/35579>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Jean-Noël Guyodo, Jérôme Rousseau, « Mozé-sur-Louet – Zac du Bocage » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 25 septembre 2020, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/35579>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Mozé-sur-Louet – Zac du Bocage

Évaluation (2000)

Jean-Noël Guyodo et Jérôme Rousseau

---

- 1 La commune de Mozé-sur-Louet se trouve à une dizaine de kilomètres au sud d'Angers, côté rive gauche de la Loire. La Zac du Bocage occupe une cuvette naturelle, à une hauteur avoisinant les 80 m NGF, qui correspond à une zone de prairies humides, secteur agricole peu exploité. Cette évaluation préventive s'est déroulée sur le terrain durant 5 jours, répartis entre le 26 octobre et le 5 novembre 2000, avec une équipe de deux archéologues contractuels et deux bénévoles.
- 2 Ce secteur appartient aux faciès Ordovicien supérieur à Dévonien inférieur, avec possibilités de filons de phtanite, cernés au sud par des terrains paléozoïques et au nord par des intercalations. Ces dernières, zones où de nombreux blocs erratiques gréseux de grands modules sont signalés, se situent à moins d'un kilomètre au nord de l'emprise de l'évaluation. La couverture pédologique formée sur cette surface ordovicienne/dévonienne est épaisse, et correspond à un placage périglaciaire de limons fins et de niveaux de solifluxion, avec déplacements latéraux ouest-est et nord-sud du fait du pendage général assez prononcé des bords vers le centre de la cuvette. L'emprise des sondages dans cette dernière zone a d'ailleurs permis de constater une forte couverture limoneuse, de plus de 2 m par endroits (fond non atteint).
- 3 L'intervention menée à la suite de la découverte fortuite d'une dalle de grès lors de l'aménagement de la Zac du Bocage n'a pu mettre en évidence d'installation humaine, que ce soit domestique ou funéraire, pour quelles que périodes que ce soient, en dehors d'un fond de fossé médiéval ou post-médiéval.
- 4 La grande dalle (30-35 tonnes) découverte en septembre 2000, à l'origine de l'intervention, ainsi que les deux blocs gréseux supplémentaires reconnus lors du décapage reposent directement sur des niveaux limoneux périglaciaires sans qu'aucun aménagement périphérique n'ait pu être mis en évidence. Un second bloc est vraisemblablement un des angles de la dalle, dont la fracturation ancienne ne fait aucun doute (patine des deux surfaces). La distance séparant les deux éléments, environ 3 m, ne peut être expliquée clairement : transport anthropique ou déplacement « naturel ». Sur ce dernier point, les paysages faiblement vallonnés ne sont pas propices

aux déplacements glaciaires ou périglaciaires de tels blocs, notamment le plus lourd d'entre eux. Le substrat local, avec remontées du grès sénonien en place, pourrait néanmoins évoquer un chaos gréseux, dont certains blocs détachés naturellement auraient par la suite fait l'objet d'un déplacement anthropique, afin de s'en débarrasser. Le fait que ces blocs se trouvent pris dans les niveaux superficiels ou inclus dans une haie suggère l'intervention humaine, tout comme l'impact de barre à mine sur un des blocs. En ce qui concerne la datation plausible d'un tel acte, le cadastre napoléonien donne un indice puisque le tracé parcellaire n'a que très peu évolué dans ce secteur depuis 1812, rendant probable l'existence de la haie recouvrant les deux blocs au début du XIX<sup>e</sup> s. Il faudrait voir dans une phase plus ancienne le déplacement des blocs gênants, à moins que la limite parcellaire n'ait été très tôt installée volontairement en fonction de la position d'une grande dalle erratique ; un tel contexte géologique chaotique gréseux similaire étant signalé à moins d'un kilomètre vers le nord. Aucune trace sur les blocs ne permet en fait d'assurer leur déplacement volontaire.

---

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtjfwvl4xqBS>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSJKQnwm14I>

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

**Année de l'opération** : 2000

## AUTEURS

**JEAN-NOËL GUYODO**

CNRS